



NIELSEN

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ GLASS CREAM

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit GLASS CREAM

Identification interne L621

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

Utilisations déconseillées Utiliser seulement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
 NIELSEN CHEMICALS
 RAWDON ROAD
 MOIRA
 SWADLINCOTE
 DERBYSHIRE
 DE12 6DA
 TEL: +44 (0) 1283 222277
 FAX: +44 (0) 1283 225731
 info@nielsenchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 777 8505 330 (24 hrs).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

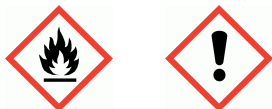
Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

GLASS CREAM

Mentions de danger	<p>EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.</p> <p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P280 Porter des gants de protection.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
UFI	UFI: 87A0-30U1-5004-4U8U
Contient	naphta hydrotraité à point d'ébullition bas
Étiquetage des détergents	≥ 30% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient LIMONENE, Mixture of 5-Chloro-2-methyl-isothiazol-3(2H)-one and 2-Methylisothiazol-3(2H)-one with magnesium chloride and magnesium nitrate, 1,2-BENZOISOTHIAZOL-3(2H)-ONE, METHYLISOTHIAZOLINONE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	30-60%
Numéro CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 927-241-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471843-32-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412	
ALUMINIUM OXIDE	5-10%
Numéro CAS: 1344-28-1 Numéro CE: 215-691-6	
Classification Non Classé	
Aluminium (trioxyde de di-)	1-5%
Numéro CAS: 1332-58-7 Numéro CE: 310-194-1	
Classification Non Classé	

GLASS CREAM

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix) Numéro CAS: 55965-84-9 Facteur M (aigu) = 100 Facteur M (chronique) = 100	<1%
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une gêne.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

GLASS CREAM

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs. Ne pas pénétrer dans des zones de stockage ou des espaces confinés à moins qu'ils ne soient suffisamment ventilés. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter des gants de protection. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

GLASS CREAM

Précautions de stockage Stocker à des températures comprises entre 4°C et 40°C. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1000 mg/m³

ALUMINIUM OXIDE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): 10 mg/m³

Aluminium (trioxyde de di-)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

naphta hydrotraité à point d'ébullition bas (CAS: 64742-48-9)

DNEL

Industrie - Contact avec la peau; Effets systémiques: 300 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Effets systémiques: 1500 mg/m³

Consommateur - Contact avec la peau; Effets systémiques: 300 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Effets systémiques: 900 mg/m³

Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 300 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale. Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées.

GLASS CREAM

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. L'épaisseur du gant n'est pas nécessairement une bonne mesure de la résistance du gant puisque le taux de perméation dépendra de la composition exacte du gant. Le choix des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés, et des conditions de travail et d'utilisation. L'exposition répétée aux produits chimiques dégradera la capacité du gant à résister aux produits chimiques. Les environnements de travail et les pratiques de manipulation des produits peuvent varier, c'est pourquoi des procédures de sécurité devraient être développées pour chaque application prévue. Des gants fabriqués dans les matériaux suivants peuvent fournir une protection chimique appropriée: Caoutchouc nitrile.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Filtres à particules conformes à la norme européenne NF EN 143. Demi-masques respiratoires filtrants jetables conformes à la norme européenne NF EN 149 ou NF EN 405. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P2. Filtre à vapeurs organiques + poussières et brouillard.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Stocker dans une zone de rétention délimitée pour prévenir les déversements dans les égouts et/ou les cours d'eau. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Claire (ou pâle). Bleu.
Odeur	Fruitée.
pH	pH (solution concentrée): 9.0 - 10.0

GLASS CREAM

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	~ 30°C Vase clos Pensky Martins.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	~ 0.880 @ 25°C
Solubilité(s)	Emulsionnable dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	~ 25,000 cP @ 25°C
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Produits inflammables/combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

GLASS CREAM

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

pH extrêmes pH modéré (> 2 et < 11,5).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données de références croisées.

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Données de références croisées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

GLASS CREAM

Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une gêne.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Dépression du système nerveux central. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.
Voie d'exposition	Inhalatoire Cutanée
Organes cibles	Système nerveux central Peau
Symptômes	Dépression du système nerveux central. Assèchement et/ou gerçures.
Considérations médicales	Les antécédents médicaux du travailleur peuvent conduire à un risque accru d'effets néfastes sur la santé à la suite d'une exposition à ce produit: Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 001,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 5 080,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 5 080,0

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 530,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Valeur estimée.

ETA orale (mg/kg) 530,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 3 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

GLASS CREAM

ETA inhalation (vapeurs 30,0
mg/l)

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie Indéterminé.

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin Indéterminé.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: 11 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie LL₅₀, 48 heures: 5.2 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.001 < C(E)L₅₀ ≤ 0.01

Facteur M (aigu) 100

Toxicité aiguë - poisson Valeur estimée.
CL₅₀, 96 hours: 13 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

GLASS CREAM

NOEC	0.0001 < NOEC ≤ 0.001
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	100

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

Special Provisions note

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(petroleum distillate)
Nom d'expédition (IMDG)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(petroleum distillate)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(petroleum distillate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3

GLASS CREAM

Classe/division ICAO 3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

UFI UFI: 87A0-30U1-5004-4U8U

Législation UE

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

GLASS CREAM

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>ONU: Organisation des Nations unies.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p> <p>Asp. Tox. = Danger par aspiration</p> <p>Eye Dam. = Lésions oculaires graves</p> <p>Flam. Liq. = Liquides inflammables</p> <p>Skin Corr. = Corrosion cutanée</p> <p>Skin Sens. = Sensibilisation cutanée</p> <p>STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</p>
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	05/05/2020
Révision	3.0
Remplace la date	11/03/2015
Numéro de FDS	24874
Mentions de danger dans leur intégralité	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H301 Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H311 Toxique par contact cutané.</p> <p>H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318 Provoque de graves lésions des yeux.</p> <p>H331 Toxique par inhalation.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.</p>

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.